

# Le rappeur tunisien Weld El 15 soutenu par le MRAP expulsé : dealer, il tabassait sa femme enceinte

écrit par François Pierre | 7 juin 2018



Le rappeur tunisien Weld EI 15, « malouin » expulsé vers la Tunisie !

Le rappeur tunisien Alaeddine Yacoubi, alias Weld EI 15, « malouin » car installé à Saint Malo depuis 2 ans, a été expulsé fin mai vers son pays.

L'expulsion est intervenue à sa sortie de prison: il avait été condamné en mai 2017 pour **violences graves sur sa compagne enceinte**(il l'a frappée au ventre et menacée de mort) avec révocation de deux sursis antérieurs.

**Obligé de dealer pour se payer sa cocaïne**, néanmoins soutenu par le MRAP 35, il avait engagé une action judiciaire pour s'opposer à son expulsion. Le tribunal administratif... lui avait donné raison ! Mais le Préfet avait fait appel et gagné. Dont acte.

Il avait de quoi inquiéter les pouvoirs publics: **condamné en**

Tunisie mais ayant mobilisé une certaine opinion sur fond de printemps arabe, il avait été accueilli grâce à une carte de séjour « Talent et compétence » attribuée en 2016 pour lui permettre de contribuer « au développement économique et au rayonnement intellectuel et culturel de la France ». Mais il avait aussi eu la « douleur » de perdre un membre de son groupe, mort en combattant à Mossoul aux côtés de l'Etat Islamique !

Détail navrant: en 2014 il avait été nommé par un groupe de 34 euro-députés de la gauche européenne/gauche verte en vue de recevoir le « prix Sakharov pour la liberté de l'esprit » décerné par le Parlement Européen afin d'honorer ceux qui s'efforcent de défendre les droits de l'Homme.

Pauvre Parlement européen! Pauvre Europe! Quel aveuglement! Mais au moins, un tribunal français aura rappelé les droits de la Femme à ce tunisien qui n'avait en principe rien à faire en France (même pas un enfant).

On retient que quand un préfet veut défendre la liberté et la justice, il le peut.  
De même quand un tribunal veut défendre la liberté et la justice, il le peut.

Si demain l'Europe veut défendre la liberté, la justice et le droit, elle le pourra, mais pour cela il faut changer l'Europe ! Dans un an, peut être ?